



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

9 rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 – Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

A Paris, le 29 juillet 2025

Objet : conférence d'Hiroshima contre les bombes A et H en août 2025 - conférence d'examen du TNP avril 2026 et demande d'audience

Monsieur le président de la République française,

Depuis 80 ans, en France et à travers le monde entier, des citoyens, des scientifiques, des associations, des syndicats, des maires, des parlementaires, des ONG, mais aussi des Etats et des institutions internationales comme les Nations Unies luttent pour leur élimination. Les scientifiques en démontrant le risque d'hiver nucléaire ont prouvé qu'à travers l'existence des armes nucléaires c'est la survie de l'humanité qui est en péril comme ne cesse de le souligner le CICR. (Comité international de la croix rouge). La Cour Internationale de Justice de La Haye a estimé le 8 juillet 1996 « *qu'il existe une obligation de poursuivre de bonne foi et de mener à terme des négociations conduisant au désarmement nucléaire dans tous ses aspects, sous un contrôle international, strict et efficace* ».

Les résultats obtenus sont considérables (TNP, Traité d'interdiction des essais nucléaires (TICE), et le 22 janvier 2021 l'entrée en vigueur du TIAN etc.). Aujourd'hui, seuls 9 Etats sur 193 possèdent l'arme atomique. Tous les pays du monde sont signataires du TNP sauf l'Inde, Israël, le Pakistan et le Soudan du Sud et la Corée du Nord qui s'en est retirée en janvier 2003. Cinq zones exemptes d'armes nucléaires (ZEAN) couvrent la plus grande partie de la planète. D'autres traités concernent la dénucléarisation de l'espace extra-atmosphériques, la lune, les fonds marins. Le principe d'une ZEAN concernant le Moyen Orient a été voté par l'assemblée générale de l'ONU en 2018. Ces résultats montrent que l'élimination totale des armes nucléaires est possible car c'est l'immense majorité des peuples à travers leurs représentations (Etats, ONG, Onu, Institutions internationales, syndicats, mouvements environnementaux, féministes, maires, parlementaires etc.) qui portent cette exigence.

L'attribution du prix Nobel de la Paix à plusieurs ONG internationales (IPPNW EN 1985, PUGWASH en 1995, ICAN en 2017) ont couronné ce chemin vers l'élimination des armes nucléaires. Enfin, en 2024, l'attribution du prix Nobel de la paix à Nihon Hidankyo, l'association japonaise qui rassemble les survivants des bombardements atomiques sur Hiroshima et Nagasaki vient souligner l'urgence du désarmement nucléaire.

Dans quelques jours va se dérouler à Hiroshima et Nagasaki du 2 au 9 août la conférence internationale contre les bombes A et H et les cérémonies qui marqueront les 80 ans des bombardements atomiques par les USA sur Hiroshima et Nagasaki. Une délégation française d'une centaine de personnes coordonnée par le Mouvement de la Paix participera à ces cérémonies.

Enfin, en avril 2026, à l'ONU New York, se tiendra la prochaine conférence d'examen du Traité de Non-Prolifération nucléaire.

C'est le moment pour la France, de montrer qu'elle entend respecter ses engagements au titre du TNP et de prendre les décisions que cela implique. C'est pourquoi nous nous adressons solennellement à vous pour - qu'au nom de la France - vous annonciez que :

- La France s'engage à signer et ratifier le Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN) entré en vigueur le 22 janvier 2021,
- La France s'engage lors de la conférence d'examen du Traité sur la Non-Prolifération des armes nucléaires (TNP) d'avril 2026 à faire des propositions concrètes pour la mise en œuvre du TNP et plus particulièrement de son article 6.
- La France va prendre des initiatives afin que soit relancée la conférence chargée de la mise en œuvre d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient.

De tels actes concrets seraient de nature à accélérer la mise en œuvre du processus de désarmement nucléaire prévu par le TNP.

Enfin, nous sollicitons une rencontre avec vos conseillers afin de faire entendre le point de vue de ceux et celles qui estiment qu'il y a urgence à agir concrètement pour le désarmement nucléaire et la paix dans le respect du droit international et de la Charte des Nations Unies.

Recevez, Monsieur Le Président de la République, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour Le Mouvement de la Paix

Roland NIVET, Porte-parole national

Contact : roland.nivet@mvtpeix.org / + 33 685 028 714

